

# 1.0 Déclaration de conformité pour la CEE

Conforme aux directives de l'UE 89/392/CEE  
et 98/37/CEE.

Pour mettre en pratique dans les règles de l'art les prescriptions en matière de sécurité et de santé stipulées dans les directives de l'UE, il a été tenu compte des normes suivantes :

EN 292-1, EN 292-2,  
UNI EN 708:2002, UNI EN 1553:2001, ISO 11684:1995

Nous,



**Landmaschinenbau**  
Georg-Schacht-Str. 18 b  
15295 Brieskow-Finkenheerd

déclarons, que le produit C-drill pneumatic avec les types suivants:

C-drill 9 / 250 pneumatic  
C-drill 9 / 300 pneumatic  
C-drill 9 / 400 pneumatic  
C-drill 9 / 450 pneumatic

faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans les directives de l'UE 89/392/CEE.

Brieskow-Finkenheerd, le 23.11.2011

Marcel Eck